

# POL'infos

Printemps 2021

## Infos municipales



Chères Pollionnoises,  
chers Pollionnois,

Notre première année de mandat se termine, malheureusement toujours accompagnée par l'épidémie de la COVID-19.

Toutefois, les projets avancent grâce au dynamisme de l'équipe et des agents municipaux. Nous avons pu présenter aux commissions citoyennes l'agrandissement de l'école et l'aménagement du stade.

Ces échanges ont été pour toute l'équipe un réel plaisir, l'esprit positif et constructif qui régnait nous encourage à poursuivre cette consultation citoyenne. La participation active et enthousiaste des enfants, qui ont apporté de nombreuses idées, était vraiment belle à voir.

La campagne de vaccination a démarré doucement et je ne peux que vous recommander de ne pas baisser la garde pour les gestes barrières afin que nous puissions très rapidement retrouver une situation plus agréable et une période de rencontres conviviales grâce à l'activité de nos associations.

J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Je vous souhaite un excellent printemps, profitez bien de notre beau cadre de vie.

Philippe Tissot  
Maire

## BUDGET COMMUNAL 2021

C'est en début d'année qu'est traditionnellement voté le budget communal. Cette année, cet exercice a été réalisé en 4 étapes :

1. Les adjoints ont tout d'abord présenté à Philippe Tissot leurs projets pour la commune jusqu'en 2026 ; ils sont la traduction concrète du programme sur lequel la liste « L'esprit village » a été élue en 2020.
2. Une fois ces actions validées et priorisées collégalement, chaque adjoint a préparé son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2021.
3. La synthèse des projets d'investissement à inscrire au budget 2021 a ensuite été présentée par Benoît Duval, adjoint en charge des finances, lors d'un conseil municipal dédié. Ce « Débat d'Orientation Budgétaire », même s'il n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3.500 habitants, ce qui est le cas de Pollionnay, s'est tenu le 23 février. A cette occasion, les élus ont débattu sur le programme qui leur était proposé pour cette année.
4. Sur la base des échanges de ce « DOB », les adjoints ont ensuite affiné leurs prévisions et c'est au cours du conseil municipal du 23 mars que le budget 2021 final a été présenté et adopté.

Que faut-il en retenir ? Cette année 2021 est celle du lancement de deux grands projets :

- **L'agrandissement de l'école Michel Serres** qui permettra de créer de nouvelles salles de classe et de redistribuer des locaux existants afin que les enfants et l'équipe enseignante et périscolaire travaillent dans des conditions améliorées et conformes aux normes environnementales et de sécurité.
- **L'aménagement du stade Jean Benoît Morel** : ce projet est en cours de conception grâce à l'apport de compétences d'élus, de citoyens pollionnois et des idées des enfants et des jeunes du village.

Ces deux projets, structurants pour le développement de notre commune et la promotion du « bien-vivre ensemble », font l'objet d'un article dédié de ce Pol'infos. Ils vous seront présentés dans le détail dans nos magazines et sur notre site web une fois les choix finalisés, c'est-à-dire au cours des prochaines semaines.

Mais de nombreuses autres actions vont également être réalisées au cours de cette année. Nous vous les présenterons lors d'une prochaine édition de nos magazines d'information. Dans l'attente, n'hésitez pas à consulter en mairie ou sur le site web de la commune les délibérations du conseil municipal dédiées au budget 2021.

**La mairie sera exceptionnellement fermée  
les vendredi 14 et samedi 15 mai 2021**

Prochains conseils municipaux :  
27 avril, 18 mai, 15 juin et 6 juillet 2021 à 19h30.  
Parution du prochain POL'infos :  
juillet – articles et infos à envoyer avant fin mai.

## Inscription école 2021-2022

Si votre enfant entre en maternelle (né en 2018) ou si vous êtes nouvel arrivant, vous devez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2021.

L'inscription scolaire se fait auprès de la Mairie

- Par téléphone : 04 78 48 12 09
- Par mail : [periscolaires@pollionnay.fr](mailto:periscolaires@pollionnay.fr)



## Etat civil

### NAISSANCES

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

- Raphaël CHERON né le 2 janvier 2021
- Ambre COSTA née le 10 février 2021

### DÉCÈS

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :

- Marguerite Irma MARTIN (1<sup>er</sup> février 1927) – 31 août 2020 à Pollionnay
- Joséphine Antoinette MOULIN veuve PICOTIN (21 mai 1929) – 26 janvier 2021 à Pierre-Bénite
- Georges Louis Marie RAQUIN (26 novembre 1925) – 29 janvier 2021 à Pollionnay
- Anne Marie THORAL épouse DANIÈRE (10 septembre 1941) – 6 février 2021 à Bron
- Marie Thérèse Jacqueline RULLIAT veuve CHANTRE (28 janvier 1932) – 7 février 2021 à Lyon 5<sup>ème</sup>
- Gilbert Antoine PILLIEN (10 décembre 1931) – 16 mars 2021 à Tarare



Ambre COSTA



Raphaël CHERON

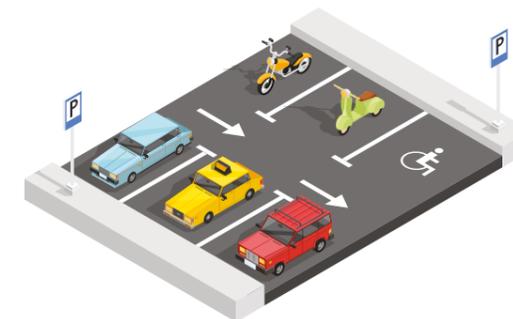
## Stationnement

De nouveaux panneaux sont apparus dans notre village afin de valider un stationnement limité à 30 mn de 7h30 à 18h00, du lundi au samedi.

- Ils sont matérialisés en rouge au sol :
- Le premier se situe devant la boulangerie
  - Deux autres sont devant la boucherie
  - Quatre autres sont devant la pharmacie.

Ce temps de stationnement est contrôlé par votre disque qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement. Deux places réservées aux personnes à mobilité réduite titulaires de la carte sont instituées l'une devant la pharmacie et l'autre devant la boulangerie.

Pour rappel, des places de stationnement matérialisées en bleu (durée limitée à 1h30) ont été créées devant le 43, avenue Guerpillon.



## Elections Départementales et Régionales

Les prochaines élections Départementales et Régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021 (ce jour-là vous voterez deux fois, une fois pour l'élection régionale et une fois pour l'élection départementale).

Les bureaux de vote actuels ne peuvent pas accueillir un double bureau de vote dans la même salle ; ils ont donc été déplacés :

- Le Bureau de vote 1 est déplacé à la Salle des Fêtes, place des Anciens Combattants. Il était avant en Mairie.
- Le Bureau de vote 2 est déplacé à la Salle Multi-activités, chemin des Presles (Bâtiment en bas du parking de l'école). Il était avant salle des Associations.

Au sein de chaque bureau de vote, des équipements seront mis en place (gestes barrières, distances...) comme pour les élections municipales de 2020.

**De nouvelles cartes d'électeurs ne seront pas envoyées cette année, même s'il y a un changement de bureau de vote.**

### Procurations

A titre dérogatoire pour les élections de juin 2021, la loi permet à chaque électeur mandataire de disposer de deux procurations contre une seule en principe.

**Il existe un nouveau dispositif dématérialisé « [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ».**

Ce nouveau service, qui crée une interface entre l'administration et les administrés, se déroulera selon le schéma suivant :

- Saisie et validation par l'électeur de sa procuration en ligne en s'identifiant via « FranceConnect.fr ». La transmission de la demande se fera vers un portail spécifique aux services de police/gendarmerie avec délivrance d'un numéro d'enregistrement à l'électeur.
- Déplacement de l'électeur muni de ce numéro de référence au commissariat ou à la gendarmerie qui, après vérification de l'identité de l'électeur, valide la demande transmise au portail de la mairie.
- Vérifications classiques par la mairie via le portail dédié et prise en compte de la procuration établie par l'électeur.



Bureau de vote 1  
Salle des Fêtes



Bureau de vote 2  
Salle Multi-activités

## Le recensement militaire

Tous les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent obligatoirement se faire recenser auprès de leur mairie de domicile. Cette démarche permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement).

### Où se faire recenser ?

- Auprès de la mairie
- En ligne, sur le site internet Service-public.fr

### Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité
- Livret de famille



## Report du Repas des Anciens

Nous sommes contraints de reporter le Repas des Anciens, prévu initialement le 10 avril 2021. Il sera reprogrammé dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous avons hâte de vous retrouver toutes et tous pour un moment bien convivial. Merci de votre compréhension.

## Plan canicule

Pendant les périodes caniculaires, vous pouvez, ou une personne âgée ou fragile de votre entourage peut avoir besoin d'aides plus particulières.

Votre CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se mobilise afin de répondre à ces besoins. Pour cela, il vous propose de vous faire connaître ou de faire connaître la personne âgée ou fragile de votre entourage pour bénéficier d'actions communales ou intercommunales :

Par exemple :

- Conseils, orientations, prise en charge,
- Assistance,
- Sécurité (de la personne ou de son domicile),
- Visites, appels téléphoniques,
- Services : aides à domicile, portage de repas, livraison de courses, autres.

Si vous souhaitez être recensé(e) ou recenser un proche, nous vous invitons à téléphoner en mairie : **04 78 48 12 09**

Comptant sur la solidarité et la mobilisation de tous, bon été 2021 !



## Lutte contre l'Ambroisie

L'ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

### Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie est l'un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

### Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied.

Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics.

### La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous.

Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative en éliminant l'ambroisie quand elle est présente.

### Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants avant qu'ils soient en fleur (fin juillet/début août) : je les arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents :



[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



Application mobile

0 972 376 888



Téléphone

[contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)



Courriel





## A la découverte des agents techniques de Pollionnay

**Fabrice Journé, Roland Brison et Lionel Berne** sont tous trois employés comme adjoints techniques de la commune de Pollionnay. Fabrice et Roland sont à Pollionnay depuis environ 10 ans, rejoints récemment par Lionel qui occupe ce poste à mi-temps.

Nous les rencontrons sur le chemin « de la Combe au But », celui qui part de la chapelle de Larny en direction de la Croix du Ban. Ils étaient en train d'étaler de l'enrobé dans les ornières dudit chemin, en prévision du Point-à-temps (PATA) qui aura lieu début avril. Le PATA est une émulsion d'enrobé avec gravillons pour boucher les fissures dans la voirie.

Leurs missions consistent à entretenir tous les bâtiments communaux, à procéder à la réfection des routes, à l'entretien des fossés et au déneigement des parkings et abords des bâtiments publics. Les allées du stade et du cimetière sont désherbées manuellement car notre village est sans pesticides depuis plusieurs années.

Ils utilisent un outil appelé racle, ce qui demande du temps et des « bras » pour enlever les mauvaises herbes. Parmi leurs autres attributions, on peut citer la taille des haies avec une épareuse, la tonte et l'arrosage des parterres fleuris (sauf contre-ordre préfectoral), le nettoyage du village, plus toutes les urgences à gérer au quotidien, exemple : fuite d'eau, panne de chauffage, chute d'arbre. A ce propos, ils rappellent qu'il faut bien informer la mairie lors d'un incident afin qu'ils puissent intervenir. Ils travaillent dans une bonne ambiance y compris avec les nouveaux élus. Ils nous font part d'une relation agréable avec les habitants du village même s'ils regrettent les nombreuses incivilités qui ne leur facilitent pas la tâche (excréments d'animaux, déchets en tout genre, pliage de panneaux routiers...).

Cet échange fructueux nous a permis de passer un moment sympathique en leur compagnie et nous les remercions de s'être prêtés à l'exercice. A bientôt pour la présentation d'un autre service municipal !



## S'informer sur les décisions du conseil municipal

Dans les communes de moins de 3500 habitants, l'ordre du jour du conseil municipal est envoyé aux élus au plus tard 4 jours avant la séance. La convocation est aussi mise en ligne sur le site internet, le panneau lumineux et l'application PanneauPocket<sup>1</sup>.

Chaque conseil municipal fait l'objet d'un compte-rendu détaillé par le secrétaire élu à chaque séance. Ce compte-rendu reprend à la fois les délibérations adoptées (c'est-à-dire le corps de texte officiel voté) et les échanges entre conseillers municipaux lors des débats.

Les textes des délibérations sont affichés en mairie sous huitaine.

Le compte-rendu intégral est actuellement publié uniquement après validation par le conseil municipal lors de la séance suivante. Afin de prendre en compte les demandes qui nous ont été remontées lors de l'enquête sur la communication communale, nous avons décidé de mettre ces informations à disposition plus rapidement et de façon plus visible.

Nous allons ainsi avancer la mise en ligne du compte-rendu sans attendre sa validation par le conseil municipal, quitte à corriger ultérieurement les éventuelles coquilles. Nous allons en outre exploiter au maximum nos moyens de vous contacter, à savoir la newsletter du site internet<sup>2</sup> et l'application PanneauPocket. Cela nous permettra de vous envoyer rapidement les comptes-rendus si vous êtes inscrit à la newsletter ou de vous informer de leur mise en ligne avec un lien direct sur le site internet de la mairie.

1- Un bon moyen de se tenir informé est de télécharger sur votre smartphone ou tablette l'application gratuite PanneauPocket sur laquelle la mairie partage en temps réel les informations locales. Pour plus de renseignements :



2- En bas et à droite de la page d'accueil du site internet de la mairie ([www.pollionnay.fr](http://www.pollionnay.fr)), vous trouverez un espace «NEWSLETTER». Pour vous inscrire et ainsi recevoir automatiquement par email les newsletters de la mairie (informations pratiques pendant la période de confinement par exemple), les comptes-rendus des conseils municipaux et d'autres informations utiles, il vous suffit d'indiquer votre adresse email et d'enregistrer votre demande en cliquant sur « souscrire » après avoir validé la case « Je ne suis pas un robot ».

## Chemins doux

Dans le dernier POL'infos, nous vous parlions des chemins rénovés ou réouverts sur notre commune grâce aux brigades vertes et aux employés municipaux.

Le travail a continué depuis 6 mois et nous souhaitons, à l'approche des beaux jours, vous informer des avancées dans ce domaine. Tout d'abord, nous sommes en train de travailler à une signalétique « sentiers ». Vous verrez donc dans quelques temps des panneaux matérialisant leurs départs et leurs arrivées.

D'autre part, nous étudions aussi la possibilité de réactualiser le plan de la commune sur lequel nous pourrions les visualiser.

En attendant et pour plus de lisibilité et peut-être pour vous inviter à les découvrir, nous vous indiquons plus précisément à quels endroits de la commune vous pouvez les « attraper » !

Pour nous habituer, nous appellerons ces chemins des « sentiers », terminologie qui nous évoque le côté nature et fragile de ces sites que nous souhaiterions dédiés aux promeneurs :

- Sentier de la Mine : des Martines Nord à Valency
- Sentier des Landes : après le virage de la Poye
- Sentier du Trouillet : de Larny au Tronchy
- Sentier de la Forêt : du Bouillon au Chemin des Béchères
- Sentier de Varogneux : au-dessus de la Sigodière jusqu'au Bouillon
- Sentier de la Font de Fumoy : du Bouillon à Ponce
- Sentier de Chenevière : de Ponce à Chenevière
- Sentier Creux : au-dessus de la Sigodière jusqu'à la Quinsonnière
- Sentier du Soleil Levant : de Ponce à la Sigodière
- Sentier du Moulin à Vent : après Larny dans le virage à gauche jusqu'à Fontrijole
- Sentier du Pilon de Pipora : route de Sainte-Consorte sur la gauche jusqu'au chemin du Tronchy
- Sentier de Fouillassy : de Valency à la Rivière
- Sentier du Sarrazin : de la Rapaudière jusqu'à Grézieu-la-Varenne
- Sentier de la Rivière : de la Rivière à la Garnière

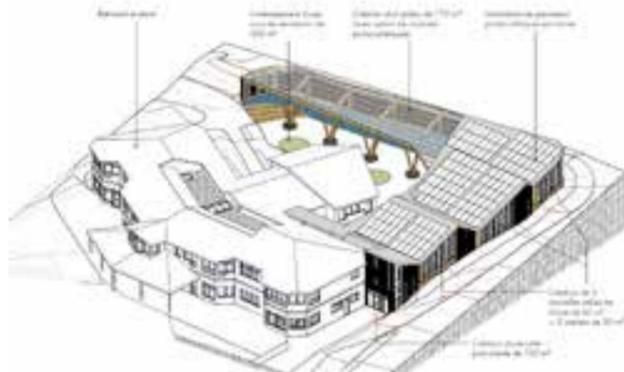
N'hésitez pas à profiter de notre belle commune en la découvrant à travers ses petits chemins. Leurs appellations ne vont peut-être pas mettre tous les Anciens du village d'accord, mais le débat est ouvert et la parole est à nos lecteurs.



Chemin du Soleil

# Ecole et Aménagement du Stade

## Les projets voient le jour...



### Extension de l'école

Voici l'esquisse du projet, issue des réunions de concertation avec les futurs utilisateurs. Elle est l'œuvre de Grégory PERRIN, architecte de l'agence TABULA-RASA, et de son équipe de maîtrise d'œuvre qui a une grande expérience dans la création et la réhabilitation de locaux scolaires.

Un groupe de travail composé de membres de l'équipe enseignante et périscolaire, de parents d'élèves, de citoyens faisant notamment partie de la Commission « Ecole Jeunesse et Petite Enfance », de la Commission « Grands Projets » et d'élus participe à l'évolution du projet, à la mise en accord des propositions, des besoins et du budget prévisionnel.

Les enfants seront bientôt partie prenante notamment par l'élaboration de dessins en rapport avec la philosophie insufflée par Michel Serres. Ces dessins seront ensuite inclus dans le mur du préau.

La mise en route du chantier est prévue pour les vacances de Toussaint 2021 pour un aboutissement à la rentrée de septembre 2022.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée de ce projet par le biais du site internet de la mairie et des publications municipales.

### Aménagement du stade

Le but est de faire vivre ce bel emplacement en le réaménageant et en l'équipant de façon à ce qu'il devienne attractif pour une plus grande partie des habitants, des plus petits aux adultes, sportifs... ou simples promeneurs.

Afin d'élaborer un projet de base, un groupe de travail a réuni des élus de la commission « Ecole Jeunesse et Petite Enfance » et des Polliionnois, sous la conduite de Philippe TISSOT. Le partage d'idées et d'expériences d'utilisation d'aires de jeux des communes voisines a abouti aux premières propositions :

- Création d'un circuit stabilisé tout autour du stade pour les promeneurs et les sportifs ;
- Sécurisation des accès par une ou deux entrées uniquement du côté principal ;
- Aménagement d'une zone de pique-nique arborée avec réinstallation des tables et bancs ;
- Aménagement d'une zone « aire de jeux » avec des équipements pour différents âges : « 3-6 ans » ; « 7-10 ans » ; « 11 ans jusqu'à l'âge adulte ».

Les jeunes et les enfants ont ensuite été consultés par mail et grâce à un article paru dans la presse : 50 d'entre eux ont répondu pour signifier leur intérêt. Ils ont été 39 (27 enfants de 4 à 10 ans et 12 jeunes de 11 à 16 ans) à participer à une rencontre où ils ont pu exprimer leurs choix et leurs souhaits. Tous les enfants ont été enthousiasmés par les équipements envisagés (de la traditionnelle balançoire à la structure de cordages) ; les jeunes ont fait part de leur envie d'un skate-park et/ou pumptrack (circuit à bosses pour vélos...) et d'un terrain de foot en gazon synthétique.

A noter : l'aménagement ne va pas concerner la partie utilisée pour les jeux et tournois de boules (partie avant) mais le reste de la surface disponible (partie arrière). Tous les équipements envisagés seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le dossier de départ est donc en plein remaniement, dans la limite du budget imparti, et sera présenté aux commissions « Grands Travaux » et « Ecole Jeunesse et Petite Enfance ». La mise en route du chantier est prévue pour septembre 2021 avec un achèvement en fin d'année.



Les photos ont été prises lors de la rencontre avec les enfants et les ados.



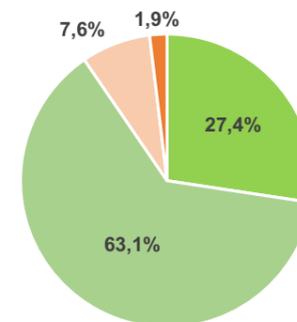
# Résultats de l'enquête

## Votre avis nous a vivement intéressés !

Au mois de janvier, la Commission Citoyenne Communication, composée d'élus et de Polliionnois, vous a invités à nous donner votre avis sur la communication communale.

Vous avez été 162 à compléter le questionnaire, soit un taux de réponse de 12,9% (en complément, 15 personnes se sont signalées pour continuer les échanges au cours d'une interview). Merci à toutes et tous, car vos réponses vont nous permettre de faire évoluer les supports existants et notre stratégie de communication afin de toujours mieux répondre à vos besoins.

Nous vous communiquerons prochainement le détail des résultats de cette enquête, mais voici quelques chiffres et commentaires en avant-première.



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

« De façon générale je me sens bien informé(e) de l'actualité de la commune », vous avez été 90,5% à répondre « Oui ».

## Vos questions, nos réponses

### A quoi correspondent les travaux à côté de la Salle des Fêtes ?

Il s'agit d'un ensemble totalisant cinquante-deux logements sociaux en location (13 T2, 32 T3, 7 T4) avec une vocation intergénérationnelle mais avec une priorité en direction des seniors. Au rez-de-chaussée, 400m<sup>2</sup> seront consacrés à l'accueil de professions médicales ou paramédicales.

Il est encore trop tôt pour s'inscrire pour accéder à ces logements dont l'ouverture est prévue en janvier 2023. La société VILOGIA prévoit en effet d'ouvrir les inscriptions en janvier 2022. Nous vous tiendrons au courant !

Comme vous l'avez remarqué, les travaux de terrassement ont débuté en janvier 2021 et de nombreux camions ont sillonné nos routes. Après quelques déboires sur la destination des déblais, nous avons finalement obtenu qu'ils servent à remettre en état des chemins et sentiers communaux au lieu de dépôts illégaux sur des terrains agricoles...

### Site des Presles

Suite au départ du groupe KORIAN de la « maison des Presles », les bâtiments ont été condamnés dans l'attente d'une autre affectation. En effet, le PLU est limitatif sur ces parcelles : le parc des Presles est en quasi-totalité classé en patrimoine à préserver, donc inconstructible ; quant aux bâtiments, ils sont classés en zone Ue, zone urbaine à vocation d'équipement d'intérêt général, qui interdit entre autres la création d'habitations. Pour le moment, aucun projet n'est acté sur ce site.

Cette excellente note vient récompenser le remarquable travail réalisé au cours du précédent mandat par l'équipe de la Commission Citoyenne Communication. Bravo et merci à ses membres !

Vous avez attribué les notes suivantes aux différents vecteurs de communication :

- Bulletin municipal : 8,33/10
- POL'infos : 8,20/10
- Site web : 6,83/10
- Panneau lumineux : 6,20/10
- Panneau Pocket : 8,11/10

En ce qui concerne ce dernier, vous n'êtes que 1 répondant sur 3 (33%) à l'utiliser. Nous avons découvert que, malgré plusieurs campagnes de promotion de cet outil gratuit qui permet de recevoir en temps réel sur votre téléphone (ou tablette) des alertes de la mairie, 70,4% des personnes qui ne l'utilisent pas n'en connaissent simplement pas l'existence. Nous reviendrons donc prochainement vers vous pour vous en dire plus sur ce support (voir également l'encadré en page 7).

Sur la base de vos retours, nous allons lancer un travail spécifique pour améliorer la qualité du site web et du panneau lumineux ainsi que de nombreuses actions d'amélioration des autres vecteurs de communication.

Comme indiqué plus haut, nous publierons prochainement l'ensemble des résultats de cette enquête. A suivre, donc...



### Les Jardins de Marius (avenue Guerpillon)

Ce projet mené par FR Immobilier comprend 20 logements à vendre (pas de location), dont six en accession sociale à la propriété. Ces logements seront livrés à la fin de l'année 2021.

### Que devient le Château de Polliionnay ?

Celui-ci est transformé de l'intérieur seulement, l'enveloppe extérieure étant protégée. Les travaux ont d'ailleurs été soumis à l'aval des Architectes des Bâtiments de France lors du dépôt du permis de construire. Il va accueillir 11 logements et un espace professionnel, le promoteur FR Immobilier y construisant ses propres locaux. Ce sera donc en quelque sorte sa vitrine, ce qui est à notre sens un gage d'application et de qualité !

## Salle des Fêtes

Bienvenue dans la Salle des Fêtes de Pollionnay  
Mais oui, elle est enfin prête, prête à nous recevoir... à VOUS recevoir !

Les conditions sanitaires ne s'y prêtent pas encore, même si quelques réunions (conseils municipaux notamment) se sont déjà déroulées à l'intérieur. Nous pensons à l'inauguration, mais le délai sera assez long pour que tous les acteurs qui ont œuvré à la réhabilitation de la salle soient présents.

Nous la faisons visiter dès que l'occasion se présente mais nous sommes bien conscients que la majorité des pollionnois ne la connaît pas encore.

C'est pourquoi nous vous offrons cette visite virtuelle avec ces quelques photos supplémentaires de l'intérieur (il y en avait déjà une dans le Bulletin Municipal).

Au plaisir de nous retrouver ensemble dans ce bel endroit qui n'a recueilli, jusqu'à présent que des retours positifs.



Salle du Partage



Salle des fêtes



Cuisine



Ascenseur



Terrasse salle du Partage



Salle des fêtes

## Nettoie tes km

Depuis quelques semaines, nous vous encourageons à participer à l'opération «nettoie tes km».

C'est facile ! il vous suffit de ramasser les déchets lors de vos promenades autour du village et dans la commune de Pollionnay.

N'hésitez pas à envoyer vos photos à Émilie qui les insérera ensuite sur le site de la mairie ([emilie.martinache@pollionnay.fr](mailto:emilie.martinache@pollionnay.fr)).

De plus : sacs poubelles et gants sont à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie.



## Quelques nouvelles de notre tilleul...

Comme vous l'avez lu dans le dernier bulletin municipal, le tilleul de l'église est malade et la municipalité a planifié plusieurs actions pour améliorer sa santé.

Ainsi, il a tout d'abord été taillé d'un tiers de sa hauteur, soit d'environ 6 mètres, afin de stimuler sa croissance. En complément, un produit visant à dynamiser la pousse de son feuillage sera pulvérisé au mois de mai.

Les agents communaux vont ensuite s'attacher à l'arroser régulièrement afin d'optimiser l'effet de ces actions. En complément, il est demandé aux Pollionnois de contribuer à ces actions en ne préservant pas des déjections solides et liquides de nos animaux...



## Recyclez les masques chirurgicaux

Nous les utilisons tous les jours, ils nous protègent mais nous pouvons aussi les retrouver par terre dans la commune. Les masques chirurgicaux font maintenant partie de notre vie quotidienne mais ils peuvent constituer une menace en termes de pollution. D'autant plus qu'une entreprise de l'Ain a mis au point une technique pour leur recyclage et, grâce à elle, ils deviendront des tee-shirts pour le sport.

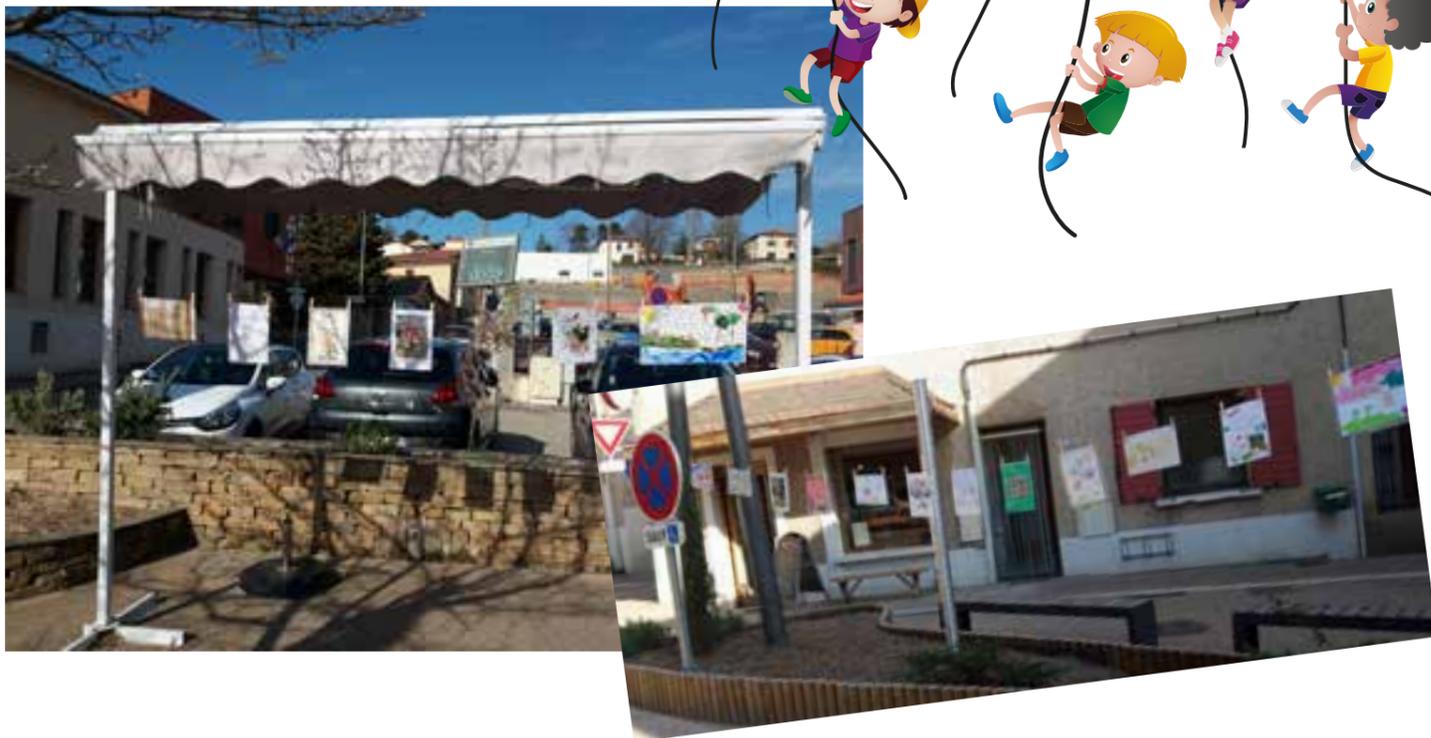
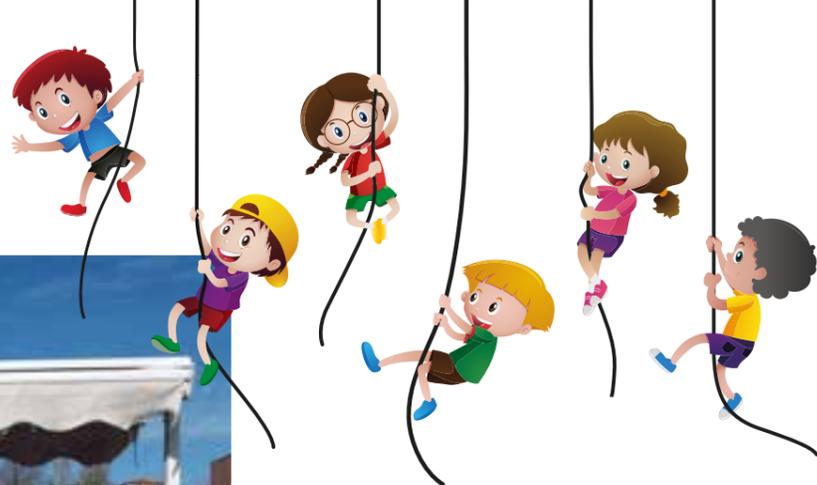
C'est pourquoi la mairie met à votre disposition une boîte de récupération et de recyclage des masques chirurgicaux et uniquement ceux-là. Elle se trouve à l'accueil de la mairie et est accessible aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Alors, n'hésitez pas à venir déposer vos masques usagés pour leur donner une seconde vie.

Nous comptons sur votre participation éco-citoyenne.



## La grande lessive



Un air printanier nous a invités ce 25 mars à étendre les œuvres pollionnoises de la « Grande Lessive ». Merci à toutes et à tous pour votre participation ; les couleurs, les textes, les photos mettent un peu de baume à nos cœurs fatigués et les « Jardins suspendus » nous ont comblés.

## Associations

### YOGA ET HARMONIE

Martine Laracine  
191 montée des Pins  
Pollionnay  
☎ 09 51 42 52 42  
☎ 06 66 64 64 04  
✉ [isabelle.demoliere@gmail.com](mailto:isabelle.demoliere@gmail.com)

Le yoga est toujours là pour vous accompagner...

Depuis un an, notre horizon s'est limité, nos projets sont plus ou moins suspendus et pour certains, la déprime s'est invitée avec l'envie de se recroqueviller chez soi.

Le mot « yoga » veut dire « union » en langue sanskrite ; nous avons plus que jamais besoin de nous relier les uns aux autres et de rester connectés à qui nous sommes.

Alors, même si la période ne nous permet pas de pratiquer en salle, le yoga continue d'accompa-

gner ceux qui le souhaitent. Isabelle Démolière, qui enseigne cette discipline à Pollionnay depuis 2007, propose des cours audio où les élèves sont guidés pas à pas et peuvent refaire les séances quand ils le souhaitent et aussi souvent qu'ils le souhaitent... Yoga qui réchauffe le corps, qui démêle les tensions physiques et mentales, nous aide à surmonter la morosité ambiante et laisse apparaître un coin de ciel bleu...

Et justement le printemps pointe son nez ; les séances en plein air reprennent : séances debout et marche méditative (chaussés et emmitouffés) tant qu'il fait encore frais, puis les cours au jardin sur le tapis prendront le relais jusqu'en juillet. Des ateliers, toujours en extérieur, seront proposés certains week-ends.

N'hésitez pas à contacter Isabelle pour plus de renseignements. Il est possible de prendre l'année en cours et de venir faire connaissance avec le yoga au jardin.



### COMITÉ DE LA FOIRE

Laurie Poccachard  
Mairie, 113 rue des Ecoles  
Pollionnay  
☎ 06 88 50 95 31  
✉ [foiredepollionnay@gmail.com](mailto:foiredepollionnay@gmail.com)  
🌐 [foiredepollionnay.free.fr/index.php](http://foiredepollionnay.free.fr/index.php)

Bien que coupée dans son élan pour cause de crise sanitaire après la 40<sup>ème</sup> et mémorable édition de la FoirExpo, l'équipe du Comité de la Foire reste très motivée et mobilisée pour, enfin, vous en offrir une 41<sup>ème</sup>.

Bien sûr l'incertitude plane encore mais point de morosité dans l'équipe, et de l'optimisme à revendre !

Nous vous donnons donc rendez-vous le **dimanche 5 septembre 2021** pour renouer avec notre traditionnelle foire et ses multiples animations.

Bloquez la date dans vos agendas, nous vous attendons nombreux !

Dans l'attente de plus d'information sur le programme de nos activités, vous pouvez nous suivre sur Facebook (Foire de Pollionnay) ou nous contacter par email ([foiredepollionnay@gmail.com](mailto:foiredepollionnay@gmail.com)).

P.S. : n'hésitez pas à nous rejoindre comme bénévole, tout au long de l'année ou juste pour quelques heures le jour J.



### SOLIDARITÉ EMPLOIS

Médiathèque  
35 route de la Croix du Ban  
Pollionnay  
le jeudi matin de 9h à 11h  
☎ 04 78 48 14 69  
✉ [pollionnay@solidarite-emplois.com](mailto:pollionnay@solidarite-emplois.com)

Pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi, aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, entraînement aux entretiens.

Nous vous recevons à l'antenne de Pollionnay **tous les jeudis matin de 9h à 11h** au 1<sup>er</sup> étage de la médiathèque de Pollionnay, 35 route de la Croix du Ban.

Vous pouvez nous joindre également par mail : [pollionnay@solidarite-emplois.com](mailto:pollionnay@solidarite-emplois.com) ou par téléphone (aux horaires de permanence) au **04 78 48 14 69**.

### POLLIONNAY ACCUEIL SOLIDARITÉ (P.A.S.)

Dominique Mugnier  
19 chemin de la Plate  
Pollionnay  
☎ 04 78 48 16 34  
☎ 06 08 73 13 17  
✉ [d.mugnier@sfr.fr](mailto:d.mugnier@sfr.fr)  
✉ [pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net](mailto:pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net)

Dans l'article du précédent Bulletin Municipal concernant notre association, nous vous avons fait part de notre souhait de poursuivre nos actions et, en particulier, d'accueillir et accompagner au sein de notre village une nouvelle famille de migrants ou de réfugiés, mais que cet accueil ne pouvait être envisagé qu'à condition de disposer d'un logement.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la municipalité de Pollionnay vient d'octroyer à notre association un bail précaire de 6 mois renouvelable pour l'accueil d'une famille de migrants dans un logement T4. Nous allons donc pouvoir poursuivre notre action de solidarité auprès d'une nouvelle famille de migrants pour lui permettre de retrouver des perspectives et de l'autonomie. Quelle bonne nouvelle !

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus pour ce geste concret qui démontre la confiance accordée à notre association pour la réalisation d'un tel projet et nous allons tout mettre en œuvre pour être à la hauteur de la tâche et des responsabilités qui nous incombent.

Pour cela, nous allons impérativement avoir besoin de votre aide et de votre soutien, quels qu'ils soient. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter si vous vous sentez concernés et prêts à nous soutenir d'une manière ou d'une autre ou simplement pour avoir plus d'informations sur ce projet ou sur notre association en envoyant un message à l'adresse mail suivante : [pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net](mailto:pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net).

La période difficile que nous vivons démontre, ô combien, la nécessité de prendre soin les uns des autres et de développer plus particulièrement notre esprit de solidarité auprès de ceux qui souffrent et qui sont mis sur la touche. Sachons, dans ce contexte, saisir l'opportunité d'offrir à une famille un environnement lui permettant de reprendre pied, de retrouver le plaisir d'une vie plus sereine et apaisée et de pouvoir enfin se projeter vers l'avenir.

*Merci pour votre mobilisation autour de cette cause qui nous concerne tous.*

## AMIS DE LA CHAPELLE DE LARNY

Christian Raquin  
Mairie, 113 rue des Ecoles  
Pollionnay  
☎ 06 72 79 52 60  
✉ [amischapelledelarny@gmail.com](mailto:amischapelledelarny@gmail.com)

A la Chapelle de Larny : quelques dates d'animations !

En septembre dernier, les membres de l'association « Les Amis de la Chapelle de Larny » organisaient 3 concerts au profit de la restauration de notre chapelle romane avec les conditions sanitaires que vous savez.

Pour maintenir la vie culturelle de notre village, nous renouvelons nos animations pour cette année 2021 pour partager, ensemble, des moments simples d'émotion, de découvertes de la nature, de vie.

**Dimanche 4 juillet**, au départ de Larny, notre 3<sup>ème</sup> marche sera culturelle. Sur un parcours de 10 km avec des haltes musicales, champêtres, artistiques et découvertes qui vous seront proposées au gré de vos choix. Départ entre 10h00 et 12h00. Une participation vous sera demandée.

**Septembre, les 11<sup>èmes</sup> Musicales de Larny** : concert à la chapelle ou ailleurs sur Pollionnay.

- **Samedi 11 septembre** – 15h30 ou 20h30, nous accueillerons un duo « Chloé à la flûte et Eric Francerie à la guitare » pour un voyage musical autour du monde.

- **Samedi 18 septembre** – 15h30 ou 20h30, nous inviterons Sophia Jaffel, soprano, pour un concert voix et clavecin autour du baroque et de l'opéra.

- **Samedi 25 septembre** – 15h30 ou 20h30, nous recevrons un quartet de jazz venant de Paris « Bismut-Minardi » (violon, accordéon, contrebasse et guitare).

Le patrimoine français est varié et notre petite chapelle romane de Pollionnay mérite un détour. Venez, accompagnez-nous pour promouvoir et restaurer ce lieu d'accueil pour tous. Plus de précisions vous seront transmises sur simple demande.



## PAROISSE

Eglise Saint-Jean-Baptiste de Pollionnay  
Coordinateur : Michel Pocachard  
Accueil Paroissial tous les samedis de 10h30 à 12h00  
à la cure de Pollionnay  
☎ 04 37 20 07 41  
✉ [michel.pocachard@orange.fr](mailto:michel.pocachard@orange.fr)  
🌐 [saintalexandre.paroisse.net](http://saintalexandre.paroisse.net)

### Un temps fort vécu le dimanche 7 février

La messe du 7 février a été animée par le groupe des Pères de Famille de la paroisse Saint Alexandre. Ce groupe, ouvert à tous, réunit une cinquantaine d'hommes des différents clochers. Ils animent des messes, se réunissent aussi pour échanger sur la bible, viennent en aide à ceux qui en ont besoin sous différentes formes et se retrouvent pour des moments conviviaux avec leurs familles.

Même si, en raison du contexte sanitaire, il n'a pas été possible de partager un moment convivial après la messe comme les années passées, nous avons toutefois vécu avec la communauté une très belle cérémonie, bien animée tant au niveau des chants que des instruments. Ce sont des moments forts comme celui-là dont nous avons tant besoin.

### Des intentions de messe possibles pour tous

A Pollionnay, la messe a lieu tous les dimanches à 9h15. Elle peut être célébrée pour une intention particulière que chacun peut demander. Cette intention peut concerner un défunt, mais aussi une action de grâce ou encore une personne que l'on veut confier à la protection de Dieu.

Pour demander une intention, il suffit de venir à la permanence qui a lieu normalement tous les samedis matin à la cure (en face de l'église) de 10h30 à 12h00. En cette période de pandémie, les permanences n'étant plus assurées, les intentions peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la communauté catholique de Pollionnay en indiquant la demande, la date souhaitée et les coordonnées du demandeur.

### La messe sur YouTube

La messe de Vaugneray du dimanche à 10h30 est diffusée sur la chaîne YouTube de la paroisse Saint Alexandre. Elle peut ainsi être regardée en direct ou en différé.

## ECOLE DE MUSIQUE

Marie-Ange Marchand  
15 place du square  
Pollionnay  
☎ 06 83 36 84 30  
☎ 04 78 48 17 79  
✉ [ecole.musique.pollionnay@gmail.com](mailto:ecole.musique.pollionnay@gmail.com)  
✉ [christine.bel3@wanadoo.fr](mailto:christine.bel3@wanadoo.fr)  
🌐 [musique-pollionnay.com](http://musique-pollionnay.com)

L'équipe de l'école de musique est bien en peine de pouvoir se projeter à fin juin, traditionnel moment de sa « super grande fête ». Elle nous rassemble traditionnellement tous ainsi que les élèves volontaires pour passer sur scène par petits groupes. Ces groupes sont formés lors des cours nomades organisés dès le début d'année.

Actuellement seuls des élèves mineurs peuvent répéter en présentiel, avec toutes les mesures sanitaires requises. Heureusement, quelques cours en visio-conférence ont pu être mis en place mais, hélas, pas pour tous. Comme tout un chacun, nous improviserons le mieux possible ! A suivre... En attendant, vive la musique !



## MEDIATHÈQUE

### Boîte de retour

La médiathèque permet dorénavant aux usagers de rendre leurs documents quand l'établissement est fermé.

Une boîte de retour a été installée il y a quelques semaines devant la médiathèque : vous pouvez y déposer en toute sécurité vos livres, CD, DVD et revues empruntés dans le réseau Medi@val.

### Portage de livres à domicile

La médiathèque va mettre en place un service de portage de documents à domicile.

Si vous souhaitez en savoir plus et bénéficier de ce service lorsqu'il sera instauré, vous pouvez nous contacter par téléphone (04 78 48 14 69) ou par mail ([mediatheque@pollionnay.fr](mailto:mediatheque@pollionnay.fr)).



## Épicerie solidaire

Un projet d'épicerie solidaire, porté par le Secours Catholique, est en réflexion sur Craponne. Si vous souhaitez plus d'informations ou vous impliquer dans ce projet, merci de vous rapprocher de la mairie au 04 78 48 12 09.



## Centre de vaccination : numéro unique

La Communauté de Communes, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Vallons du Lyonnais, après autorisation de l'ARS, a ouvert le lundi 12 avril un centre de vaccination dans la salle de spectacles « L'InterValle » située à Vaugneray.

Tout est mis en œuvre pour que, notamment, les habitants les plus fragiles du territoire puissent se faire vacciner à proximité de leur domicile.

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous par téléphone ou sur le site Doctolib.

**N° de tél : 04 23 10 10 10**

Lien vers la page du site Doctolib :

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/vaugneray/centre-de-vaccination-covid-vallon-du-lyonnais>



## Sports en Vallons

### Edition 2021 de Sports en Vallons

Sports en Vallons a vu le jour en 2018 à l'initiative de la Commission « Sports & Loisirs » de la CCVL. Son objectif est de promouvoir l'offre sportive, qu'elle soit collective ou individuelle, portée par chacune des 8 communes du territoire.

Malheureusement, dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous, il n'a pas été possible d'organiser Sports en Vallons l'an dernier.

Cette année, c'est le **week-end des 5 et 6 juin** que se tiendra l'édition 2021 de Sports en Vallons. Le programme détaillé des animations et activités sera communiqué par la CCVL. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que **Pollionnay** capitalisera sur la **salle Lionel Daudet** pour promouvoir l'escalade. D'autres animations sont à l'étude et nous vous en dirons plus dans les prochaines semaines sur ce qui se passera sur notre commune lors de ce week-end sportif.



# Information Jeunesse

des Vallons du Lyonnais

## POUR LES JEUNES DE 11 à 30 ANS

### | Les études / Formation

Orientation, cursus, Parcoursup, ...

### | Les métiers

Formations, forums, rencontres avec des professionnels...

### | L'emploi

Les jobs d'été, les offres d'emploi, faire un CV, une lettre de motivation...

### | Le logement

Logement des jeunes, aides, droits...

### | Les loisirs

La culture, le sport, les événements proches...

### | Engagement

Le service civique, les projets européens, locaux, le bénévolat...

### | La vie pratique

Démarches administratives, discrimination, droits des personnes...

### | Mobilité internationale

Départs à l'étranger, chantiers jeunes, volontariat...

### INFORMATRICE JEUNESSE : JUSTINE CUERVA

04 78 57 84 09 | 06 13 27 95 59 | [justine.cuerva@ccvl.fr](mailto:justine.cuerva@ccvl.fr)

### PERMANENCES SANS RDV

(à partir du mardi 6 avril)

CCVL - 27 ch. du stade 69670 Vaugneray

Lun. - Mar. - Jeu. - Vend. : 14h-17h

Mercredi : 9h-12h | 14h-17h



Bientôt des permanences dans les communes de la CCVL !



## Déchets verts

Pourquoi les apporter en déchèterie, alors qu'ils pourraient être valorisés facilement chez vous ? En effet, les avantages sont nombreux ! Quelques solutions pour vous permettre de limiter vos trajets en déchèterie, mais aussi d'améliorer la qualité de votre jardin avec moins de temps d'entretien, et d'économiser sur les achats d'engrais, de désherbants, de paillis...

### Le compostage

C'est une décomposition organisée, accélérée et contrôlée, en présence d'air, pour obtenir un fertilisant naturel concentré et prêt à l'emploi.

Il permet d'obtenir de l'engrais naturel grâce aux déchets verts (tonte, broyage...) mais aussi en utilisant les déchets de cuisine et de maison tout en réduisant de 30% le volume des ordures ménagères !

### Le broyage

C'est l'action de réduire la taille des déchets verts volumineux, pour pouvoir les utiliser :

- comme paillage dans le jardin,
- comme apport complémentaire à votre compost

### Le paillage

C'est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux, pour le nourrir et le protéger. Ces matériaux sont déposés au pied des plantes et des massifs. Il existe différentes sortes de paillis réalisés à partir de tontes de gazon, feuilles mortes, déchets du jardin broyés...

Il limite la croissance des herbes indésirables ainsi les arrosages en diminuant l'évaporation. Il apporte un peu de matière organique au sol, favorise sa vie biologique et en limite le tassement. Il protège le sol de la chaleur et du soleil en été et du froid en hiver.

Pour plus d'informations sur la gestion des déchets et les aides techniques et financières.  
<http://www.ccvl.fr>

### Les alternatives à la taille

Créer une prairie fleurie alternative écologique à la pelouse dans un grand jardin. Avec une seule tonte par an, la végétation pousse naturellement, attire et préserve de nombreuses espèces d'animaux bénéfiques au jardin (abeilles, papillons, oiseaux...).

Choisir des espèces végétales à pousse lente (espèces à éviter : laurier-palme, thuya) et semer un gazon à pousse lente économisant ainsi une tonte sur deux ou trois par rapport à d'autres espèces.

Effectuer une taille raisonnée. Plus un arbre ou un arbuste sera taillé, plus il aura besoin de taille. Il suffit donc d'éviter les coupes drastiques pour ne supprimer que quelques rameaux.



## CEVIVAL accompagne les propriétaires pour installer du photovoltaïque sur leur toiture !!!

Les Centrales Villageoises des Vallons du Lyonnais (CEVIVAL), créées en mars 2017, est une SAS (Société par Actions Simplifiée) de 150 actionnaires qui a pour objet l'exploitation d'une centrale solaire et la vente de l'énergie produite.

Son ambition : participer à produire localement au moins autant d'énergie que le territoire en consomme d'ici 2050 (objectif TEPOS : Territoire à Energie Positive pour la croissance verte).

A ce jour, 19 toitures sont équipées ; elles ont produit plus de 450.000 kWh, soit la consommation annuelle de 120 familles de 4 personnes (hors chauffage).

En 2021, CEVIVAL souhaite mener un projet avec les habitants du territoire pour faciliter leur engagement individuel dans la transition énergétique. Grâce au partenariat avec les Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM), CEVIVAL propose un projet d'accompagnement gratuit des propriétaires pour l'installation d'un équipement photovoltaïque de petites dimensions (50 m<sup>2</sup> maximum). À travers cette démarche, CVPM et CEVIVAL proposent un cadre pour simplifier, optimiser et sécuriser l'avancée des projets. Au-delà de la sélection de matériel fiable et d'installateurs locaux qualifiés, un technicien vous apporte un point de vue technique mais aussi un support administratif en amont de votre décision.

De plus, en participant, chaque propriétaire aura la satisfaction de produire de l'énergie locale et de soutenir l'emploi sur notre territoire.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous référer à la présentation disponible sur le site <http://www.cevival.centralesvillageoises.fr> ou [www.paysmornantais.centralesvillageoises.fr](http://www.paysmornantais.centralesvillageoises.fr) onglet « Projet photovoltaïque N°2 » ou nous adresser un mail à [cevival@centralesvillageoises.fr](mailto:cevival@centralesvillageoises.fr)



## Découvrez un outil fiable et gratuit pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture !

Depuis le 24 février 2021, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) met à votre disposition un cadastre solaire disponible sur <https://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr/>. Il s'agit d'une cartographie couvrant le territoire des 4 intercommunalités du SOL, dont la COPA-MO/CCVL/CCVG/CCPA, qui permet de mesurer gratuitement le potentiel solaire de votre toiture à partir de la saisie de votre adresse. Le cadastre solaire vous donne accès rapidement à différentes informations sur votre toiture : la surface de panneaux optimale, les coûts d'installation, les gains d'énergie, le retour sur investissement et les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet. Vous pourrez ainsi visualiser l'intérêt d'installer des panneaux thermiques pour chauffer votre eau, ou photovoltaïques pour vendre ou autoconsommer l'électricité produite. De plus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit des conseillers de l'espace info énergie si vous le souhaitez.

Le SOL porte le schéma de cohérence territoriale et organise donc l'aménagement du territoire de l'ouest lyonnais regroupant 41 communes et 125 000 habitants. Les élus ont adopté un plan climat énergie territorial en 2012, constituant ainsi une première étape dans la politique de lutte contre le réchauffement climatique et l'émission de gaz à effet de serre. Labellisé territoire à énergie positive, l'ouest lyonnais s'engage donc à réduire drastiquement ses consommations énergétiques d'ici 2050 et à les couvrir autant que possible par de l'énergie locale renouvelable, notamment grâce à son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial.



**Nouveau**  
**Audéo™ Paradise**  
 La nouvelle solution auditive performante, simple et pratique pour redécouvrir les merveilles du son.

Son naturel net  
 Compréhension claire de la parole  
 Suppression du bruit personnelle  
 Solution rechargeable et connectée

**Rien n'égale le son de Paradise**

**Essai gratuit**  
 sans engagement

**Chargeur Offert**  
 valable 1 an

**PHONAK**

**AUDITION CONSEIL**

Capital  
 Développement  
 2020

Carole JONNET Carole BOUTE

- Charbonnières-les-Bains ☎ 04 61 65 44 30  
 7 rue de la Poste - 334 route de Paris
- Craponne ☎ 04 72 66 16 73  
 24 rue Edmond Malraux - 13400 CRAPONNE
- Lantès ☎ 09 81 95 70 58  
 2 rue de la Poste - 31100 LANTÈS
- D'Arfeuille-Montaud ☎ 04 72 18 95 27  
 1 rue de la Poste

auditionconseil.fr

Entretien ponctuel ou annuel  
 Tonte - Taille - Élagage  
 Débroussaillage

**50% CRÉDIT D'IMPÔT\***

Agrément : N150609F0089060

CHÉQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSIEL uniquement accepté pour les services à la personne

**CARRET SERVICES**  
**CARRET ESPACES VERTS**  
 @mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr  
**VAUGNERAY • 06 82 08 94 04**

- CRÉATION
- MAÇONNERIE DE JARDIN
- BASSINS
- PLANTATIONS
- ENGAZONNEMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- ENTRETIEN

**NOUVELLE VISION**  
 1 PLACE DU 8 MAI 1945  
 69670 VAUGNERAY  
 TEL: 04.78.45.18.41

**Archi'green**  
 Concepteur paysagiste espaces verts

Entretien • Création • Elagage

04 72 66 94 58  
 archigreen@orange.fr

**Archi'green**  
 Concepteur paysagiste et piscines

Entretien • Création • Piscine

04 72 66 94 58  
 archigreen@orange.fr

**GRAINE D'INSTANTS**  
 MYRIAM LAGARDE PHOTOGRAPHE PORTRAITISTE de France  
 103, avenue Edouard Milhaud  
 69290 CRAPONNE  
 04 78 57 04 89

2017 et 2019

PORTRAIT STUDIO - MARIAGE - DEVELOPPEMENT PHOTO - IDENTITES - NUMERISATION

Ouvert du Mardi au Samedi  
 de 9h à 12h & de 15h à 18h  
 { sur RDV en dehors de ces horaires }

Graine d'instants - Myriam Lagarde  
 Likez la page !

Instagram : @grainedinstants

site : grainedinstants.fr